

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Mzouazia
Situation Géographique	Commune de Boueni
Typologie	Complexe marécageux littoral
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées installées dans la baie de Mzouazia, délimitées en amont par le Mont Boungoundranavi et par l'océan à l'aval.

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	34,29 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	1ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Estuaire sur vase ; Arrière mangrove ; Mangrove.
Code Corine Biotope étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove.

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	34,29 ha
Description des milieux :	Mosaïque de milieux humides en zone littorale insérés selon un gradient de submersion, et partiellement modifiés par l'homme

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
<input type="text" value="Agriculture
Elevage
Urbanisation
Tourisme et loisir
Pollutions et nuisances"/>	<input type="text" value="Mise en culture, pâturage
Habitats humains
Club de plongée
Rejets des eaux usées"/>	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

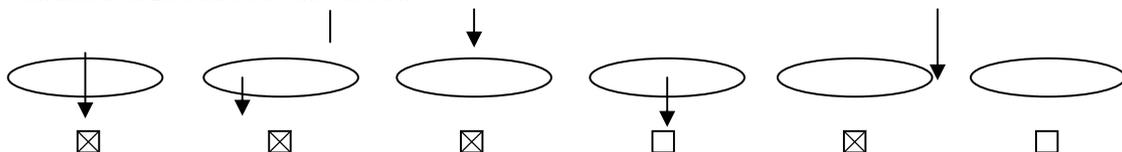
Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement



Diagnostic fonctionnel :

Principal facteur d'influence :

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments /zone d'expansion des crues/ alimentation des nappes ; rôle naturel de protection contre l'érosion
 Hydrobiologie: espace de nutrition reproduction et de protection pour la faune terrestre et marine
 Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides ; mosaïque de milieux humides variés
 Agriculture : agriculture et élevage

Principal facteur d'influence : Cocoteraie sur zone marécageuse

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter
 Intérêt floristique modéré à faible (mosaïque de milieux, certains, de faible intérêt patrimonial, d'autres à intérêt patrimonial modéré)
 Intérêt faunistique : à compléter

Principal facteur d'influence : Fragmentation des milieux naturels
 Installation d'espèces invasives dans les milieux dégradés

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Propriétés privées
 1 AOT club de plongée
 Domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Sdage

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) / statut mangrove : domaine public maritime, régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau
 Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte
 Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; Service Environnement et Forêt

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.
 CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à l'absorption de l'excédent hydrique
 Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont
 Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques, l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....
 Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières ,élevage ;

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu globalement moyennement conservé, totalement modifié sur plaine alluviale : cultures vivrières, cocoteraie

Menaces : exondement et invasions de lianes en milieux ouverts

Tendances évolutives : raréfaction des surfaces du fait des mises en cultures et de l'urbanisation.

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences de la disparition des milieux naturels, sur les invasions biologiques.

DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre
 Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Collectivité Départementale	Commune(s)	Code INSEE
	Mayotte	Bouéni	98504

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X	Y		
511 112	8571 111	23m	34,29 ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 SUD île de Mayotte - Sada

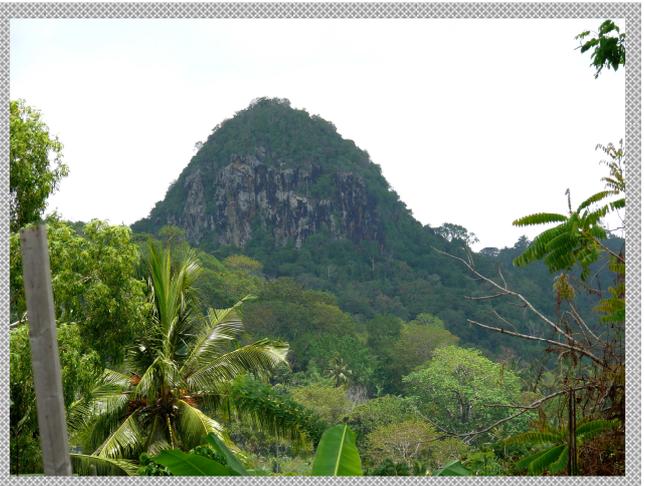
INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Mzouazia



▲ Littoral Mzouazia



▲ Boungoundranavi



▲ Elevage en zone marécageuse



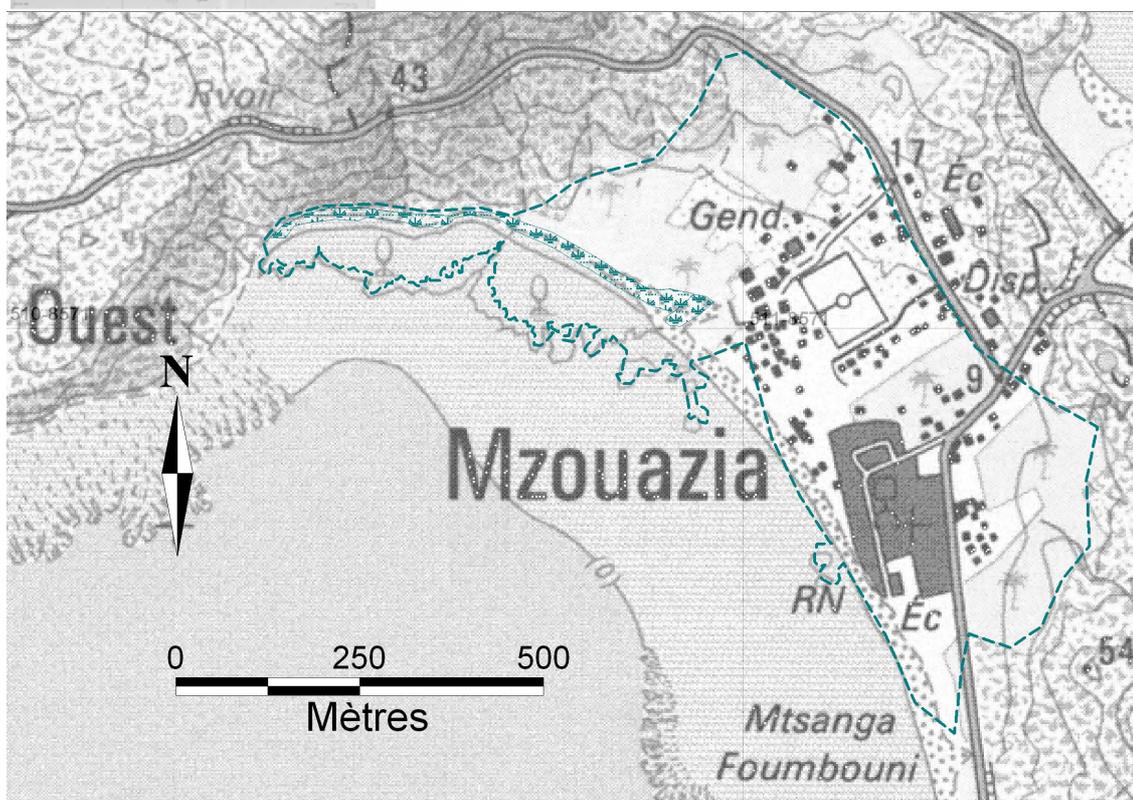
▲ Vasière estuarienne

Crédit photo : CBNM

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Mzouazia



D'après carte IGN 1/2500

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Mzouazia

- Petite zone humide située en plaine littorale dans la commune de Bouéni. Installée dans une baie étranglée par le rétrécissement de la pointe de Bouéni, elle est alimentée par différents cours d'eau temporaires et permanents .
- La zone humide de Mzouazia se caractérise par un complexe marécageux littoral. La plaine est essentiellement urbanisée et cultivée



A l'est de la zone, un autre cours d'eau est canalisé par un enrochement et les espèces habitant les berges sont cultivées *Acacia auriculiformis*, *Acacia mangium*, *Albizia saman*, *Pterocarpus indicus*... L'embouchure accueille un individu isolé de *Mimusops comorensis* appelé communément nato ; la zone est dégradée.

- Vasière estuarienne : à l'ouest de la zone, un cours d'eau non nommé termine sa course en zone plane d'estuaire dont les berges sont occupées principalement par *Hibiscus tiliaceus* et *Phoenix reclinata*. Le prolongement des berges, à proximité de la vasière accueille une diversité d'espèces à statut très variable comprenant des espèces indigènes dont *Hernandia nymphaeifolia*, *Sterculia madagascariensis*, *Hibiscus tiliaceus*... des espèces cultivées arbres à pain *Artocarpus altilis*, quelques ylangs *Cananga odorata* ... ; la végétation est entrecoupée d'espèces invasives notamment *Lantana camara*. En amont , l'espace est occupée par une vaste cocoteraie installée sur vase jouxtant les cultures de bananiers



- Arrière mangrove: cette zone marécageuse forme une ceinture en parallèle avec la mangrove à l'ouest de la zone; des formations arborées à *Hibiscus tiliaceus*, *Thespesia populnea*, *Heritiera littoralis*, *Phoenix reclinata*... sont entrecoupées de végétaux de forêt sèche *Tamarindus indica*, *Mimusops comorensis*, *Erythroxylum lanceum*, *Xylocarpus moluccensis*. En arrière, la zone marécageuse s'étend en une vaste étendue principalement cultivée par des cocotiers. La partie-est est aménagée avec des plantations en littoral de takamakas *Calophyllum*

- Éléments faunistiques : Observation de moucherolles *Tersiphone mutata* dans la forêt marécageuse.
- D'une manière générale, la zone humide de Mzouazia est perturbée : la mangrove est en régression à l'est de la baie. La plaine littorale est totalement cultivée et urbanisée : seul un mince cordon d'arrière mangrove subsiste. L'intérêt majeur de cette zone humide tient tant de son fonctionnement hydraulique que de sa composition floristique qui présente quelques beaux groupements de végétaux indigènes en zone marécageuse mais ces formations sont fortement perturbées par la présence d'un arbuste épineux invasif *Lantana camara*. On observe également sur la plage des rejets d'eaux usées.



▲ *Lantana camara* sur la zone marécageuse



▲ Ilot de palétuviers à l'est de la baie

Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Mzouazia

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN								
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]								
Coordinateur : V. Boulet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Boulet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]								
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	Abondance dans la zone
<i>Acampe pachygloussa</i> Rchb. f.	Orchidaceae		I	C	0	X		+
<i>Alchornea alnifolia</i> (Baill.) Pax et K. Hoffm.	Euphorbiaceae	Kalamoro	I	AC	GC	X		r
<i>Allophylus bicurris</i> Radlk.	Sapindaceae	chiratra	I	PC	GC	X		r
<i>Annona squamosa</i> L.	Annonaceae	konokono matsu	X	C	0	4		r
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	CC	0			+
<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Moraceae	mfenesi	Q	CC	0	2		+
<i>Averrhoa bilimbi</i> L.	Oxalidaceae	Wajou	Q	AC	0	1		r
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC	0			1
<i>Caesalpinia bonduc</i> (L.) Roxb.	Fabaceae	mtso	I	AC	0	X		r
<i>Calophyllum inophyllum</i> L.	Clusiaceae	Mtondro	I	C	0	X		2
<i>Cananga odorata</i> (Lam.) Hook. f. et Thomson	Annonaceae		Q	CC	0	1		r
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC	0			2
<i>Colubrina asiatica</i> (L.) Brongn.	Rhamnaceae	mori pouvou	I	AC	0	X		+
<i>Cordia subcordata</i> Lam.	Boraginaceae		I	C	0	X		+
<i>Dendrolobium umbellatum</i> (L.) Benth.	Fabaceae	Mtsohozi katso	I	C	0	X		+
<i>Derris trifoliata</i> Lour.	Fabaceae	Tandri Ourouva	I	PC	0	X		+
<i>Erythroxylum lanceum</i> Bojer	Erythroxylaceae		I	AC	C	X		r
<i>Flacourtia indica</i> (Burm. f.) Merr.	Salicaceae		K	AC	0	5		i
<i>Heritiera littoralis</i> Aiton	Malvaceae		I	AC	0	X		+
<i>Hernandia nymphaeifolia</i> (Presl) Kubitzki	Hernandiaceae		I	AR	0	X		1
<i>Hibiscus tiliaceus</i> L.	Malvaceae		I	AC	0	X		1
<i>Ipomoea pes-caprae</i> (L.) R. Br.	Convolvulaceae		I	CC	0	X		1
<i>Lantana camara</i> L.	Verbenaceae		X	CC	0	5		1
<i>Litsea glutinosa</i> (Lour.) C. Rob.	Lauraceae		X	CC	0	5		+
<i>Mimusops comorensis</i> Engl.	Sapotaceae		I	AC	C	X		r
<i>Morinda citrifolia</i> L.	Rubiaceae		I	AC	0	X		r
<i>Moringa oleifera</i> Lam.	Moringaceae		Q	C	0			i
<i>Musa x paradisiaca</i> L.	Musaceae		Q	CC	0			2
<i>Mystroxydon aethiopicum</i> (Thunb.) Loes	Celastraceae		I	C	0	X		r
<i>Nephrolepis biserrata</i> (Sw.) Schott	Davalliaceae	Pinza godany	I	CC	0	X		+
<i>Pandanus maximus</i> Martelli	Pandanaceae	Droa Ndrume	I	AC	C	X		r
<i>Panicum maximum</i> Jacq.	Poaceae		I	AC	0	X		+
<i>Panicum umbellatum</i> Trin.	Poaceae		I	C	W3a	X		+
<i>Passiflora suberosa</i> L.	Passifloraceae		X	C	0	3		r
<i>Petchia erythrocarpa</i> (Vatke) Leeuwenb.	Apocynaceae		I	AC	GC	X		r
<i>Phoenix reclinata</i> Jacq.	Arecaceae		I	C	0	X		1
<i>Premna serratifolia</i> L.	Lamiaceae		I	CC	0	X		+
<i>Senna singueana</i> (Delile) Lock	Fabaceae	Mri mbuzi	Z	C	0			r
<i>Sterculia foetida</i> L.	Malvaceae		X	AC	0	3		r
<i>Sterculia madagascariensis</i> R. Br.	Malvaceae		I	AC	GC	X		1
<i>Tamarindus indica</i> L.	Fabaceae		I	C	0	X		+
<i>Terminalia catappa</i> L.	Combretaceae		I	C	0	X		2
<i>Xylocarpus moluccensis</i> (Lam.) M. Roem.	Meliaceae		I	AC	0	X		r

Légende :

i : 1 individu
 r : quelques individus
 + : < 1 %
 1 : 1 < 5 %
 2 : 5 % < 25 %

Statut :

I : indigène
 K : Cryptogène
 Q : Cultivé
 X : exotique (introduite)
 GC : Madagascar Comores

